

## COMMUNIQUE FEDERAL

Lors de la séance du 13 novembre 2020, le Conseil Fédéral a décidé d'un nouveau calendrier sportif, si les conditions sanitaires le permettent:

### Pour les divisions nationales :

- Le championnat par équipes se déroulera sur une unique phase ;
- La reprise du championnat se fera par la 4<sup>e</sup> journée le 23 janvier 2021 ;
- Si nécessaire, la phase se poursuivra jusqu'en juin 2021, le calendrier reste modulable en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires ;
- La reprise du Critérium Fédéral se fera par le 2<sup>ème</sup> tour sur les dates et lieux du 3<sup>ème</sup> tour (29-31/01/21) ;
- L'intégration d'un 4<sup>ème</sup> tour est envisagée en avril 2021 dans la mesure du possible ;
- Il n'y aura pas d'homologation de tournoi national durant la période de confinement ;
- Le délai de trois mois pourra ne pas être respecté si une ligue certifie que le tournoi respecte les règlements sportifs lorsque le confinement sera levé.

### Pour les épreuves régionales et départementales :

- Chaque instance est libre de les organiser selon les situations sanitaires locales et d'adapter les règlements sportifs pour une bonne gestion et une équité sportive ;
- Concernant les épreuves qualificatives à l'échelon national, les instances régionales et départementales fourniront la liste des joueurs et/ou des équipes qualifiés selon les critères définis par elles si l'épreuve ne peut être organisée.

### Pour le classement des joueurs :

- Un seul classement officiel sera établi en fin juin 2021.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives gouvernementales ce calendrier pourra être amené à évoluer.

**Le Conseil fédéral**